



## Transcription à l' état civil de Nantes

Par **elhadj**, le **09/05/2015** à **14:24**

Bonjour

Je suis français par filiation (paternelle). J'ai reçu mon certificat de nationalité depuis décembre 2011, seulement depuis lors je peine à avoir la transcription à l' état civil de Nantes malgré toutes mes relances.

voici la dernière réponse du consulat

Monsieur,

Un refus vous ayant été opposé, votre dossier est désormais classé au consulat. Seules des instructions du parquet de Nantes pourraient nous conduire à en reprendre l'étude.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Section état civil et nationalité  
Consulat général de France à Dakar

Quelle est la marche à suivre ?